

# GEL DÉTARTRANT SURPUISSANT, DÉSINFECTANT, DÉSODORISANT, SPÉCIAL WC ET URINOIRS



**FORMULE EXCLUSIVE IPC**



Photo non contractuelle



## TORNADE GEL

SANITAIRES

### ACTION

- **Détartre**
- **Désinfecter**

### INNOVATION :

- Composition à base de plusieurs acides permettant de remettre facilement à neuf les surfaces même les plus entartrées.
- Sa formule gel colorée permet un contrôle visuel rapide des surfaces traitées ainsi qu'une efficacité renforcée sur les supports verticaux.
- Diffuse une agréable odeur parfumée dans les sanitaires.

### PROTECTION :

- Conforme aux normes : • Bactéricide : EN 1276 en 30 secondes\* ; EN 13697 en 1 min\* . • Levuricide : EN 13697 en 5 min\* . • Fongicide : EN 1650 en 5 min\* ; EN 13697 en 15 min\* .

\* En conditions de saleté.

- Sans odeur désagréable et piquante à l'utilisation. Plus grande facilité d'emploi.
- Sans danger pour les canalisations et fosses septiques dans les conditions normales d'utilisation

### CONSEIL :

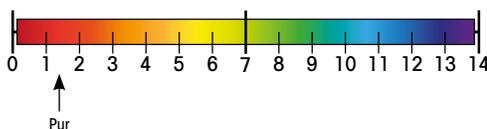
- Idéal pour venir à bout des traces de calcaires et tous résidus minéraux dans les sanitaires (WC, urinoirs, douches, ...).

## CONDITIONNEMENTS :



Flacon à tête courbe de 750 ml

## pH :



## MODE D'EMPLOI :

- Prêt à l'emploi. ■ WC : projeter directement sous les rebords et sur les parois des cuvettes et urinoirs. ■ Laisser agir entre 30 secondes et 15 minutes selon la désinfection souhaitée. ■ Tirer la chasse d'eau.
- Sanitaires fortement entartrés : frotter si nécessaire après le temps de contact préconisé.
- Rincer à l'eau potable les surfaces entrant en contact avec les denrées alimentaires.
- Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. ■ Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

## CARACTÉRISTIQUES :

- Aspect : liquide opalescent bleu.
- Parfum : fruits exotiques.
- Préparation à usage biocide TP02/04 : LACTIC ACID (CAS 79-33-4) : 40,00 g/kg ; ETHANOL (CAS 64-17-5) : 39,60 g/kg.

## AVEC CE PRODUIT, IPC VOUS PROPOSE :

- TORNADE

IR :

08/24